



Vivre à Croix

Journal Municipal d'Information n°4 Octobre 82

programme d'action en faveur des jeunes de 16 à 18 ans



Permanence des jeunes 16-18 ans rue Jean-Jaurès

Pour lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement a décidé la mise en œuvre d'un programme destiné à assurer aux jeunes de 16 à 18 ans sans emploi et sans qualification, l'accès à la formation professionnelle afin de favoriser leur insertion sociale.

Le dispositif d'ensemble tel qu'il a été établi, confie un rôle essentiel aux collectivités locales et plus particulièrement aux communes.

C'est ainsi qu'à Croix nous avons procédé à une évaluation des besoins et des moyens. Une commission communale spécifique, qu'on peut aussi appeler Commission Extra-Municipale, a été créée. Elle regroupe des Administrations telles que l'A.N.P.E., le C.I.O., des Syndicats, des Associations, des Organismes de formation. Elle est chargée de prendre toutes initiatives susceptibles d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Pour notre commune, cela se traduit par la mise en place d'une permanence d'accueil, d'information et d'orientation. Elle se situe au n° 13, rue Jean Jaurès, ancien siège de l'Iris club que nous avons remis à neuf, près de la salle des Fêtes, avec arrêt de bus à la porte même du local.

L'accueil est assuré par un animateur spécialisé aidé d'une secrétaire. Cette équipe est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre aux jours et heures suivantes : les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h. Toutes informations seront données par la presse en temps utile. Si l'accueil constitue le rôle essentiel de l'animateur permanent, il donnera dans toute la mesure du possible des informations sur les possibilités de formation et notamment les stages existants ou à créer. Les stages se dérouleront en alternance, c'est-à-dire partie en centre de formation, partie

en entreprises. En collaboration avec les responsables de la commission, l'animateur assurera les contacts et le suivi dans les Entreprises locales qui auront donné leur accord pour accueillir des jeunes.

Les mesures énoncées ci-dessus sont-elles purement Croisiennes ? Oui pour le local et la permanence ! Mais notre commune fait partie du bassin de l'emploi du versant Nord-Est et le succès de cette opération est étroitement lié à son environnement géographique, économique et social. Des mesures identiques sont prises par les villes voisines, mais il est bien évident qu'au niveau des stages professionnels par exemple, une coordination s'impose pour équilibrer les formations envisagées et demandées par les jeunes.

Sur le plan financier, notre commune fait un gros effort. Si pour la section « Investissement » la somme envisagée est relativement modique : 38 000 F représentant l'aménagement du local et le matériel de bureau, pour la section « Fonctionnement » c'est sur un montant prévisionnel de 200 000 F qu'il faudra compter pour les frais de personnel et les frais annexes. Soit un budget total approchant les 240 000 F, dont près de la moitié serait financée par l'État.

Reconnaissons que l'enjeu est d'importance. Dans la crise économique que nous traversons, il devient banal de dire que les jeunes sont les premiers frappés par le chômage et, sans formation, ils deviennent d'autant plus vulnérables. Fallait-il se soustraire à cette entreprise nationale sous prétexte de son coût ; c'eût été impardonnable. Vos élus l'ont bien compris puisqu'à l'unanimité le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 juin 1982, a adopté ce programme d'action.

Editorial

Chers Croisiennes et Croisiens.

Les vacances sont terminées hélas ! et c'est la rentrée pour tous. La période de Juillet Août qui s'achève aura été pour notre action Municipale l'occasion de mettre en œuvre comme chaque année un éventail aussi complet que possible de réponses adaptées pour occuper le temps libre de nos jeunes Croisiens. Car comme vous le savez Parents, là où commence pour ces chers Petits la joie d'être en congés et le plaisir d'être à la maison sans contraintes, les problèmes de surveillance et d'occupation des loisirs seront pour vous, Parents, qui bien souvent au moins durant un mois encore, devez travailler. Cette année nous avons voulu un choix important de Colonies de Vacances. Montagne, mer, campagne est un objectif que nous avons pu mettre en œuvre grâce à notre excellent partenaire F.L.A.S.E.N. Partenaire que nous remercions au passage pour le sérieux de la prestation fournie. Par ailleurs, l'aide financière de la Commune aura permis aux familles Croisiennes de mieux supporter le cap des frais de « Colo ».

Bien sûr à ce niveau nous pensons surtout aux familles qui subissent particulièrement la période sociale difficile que nous vivons. Les plus démunis verront leur situation examinée : pour certains enfants une prise en charge complémentaire de la collectivité sera assurée.

D'autre part, notre Centre Aéré de Beaumont ainsi que nos Garderies



Maternelles auront fait le plein cette année avec des chiffres records de participation. C'est heureux ! et nous remercions les équipes d'encadrement qui avec notre aide ont su donner un véritable contenu au séjour de l'enfant.

Piscine, stage de voile au Val Joly, pique-nique, randonnées vélos auront très bien complété les activités traditionnelles de nos Centres, donnant ainsi aux jeunes de 2 ans 1/2 à 16 ans de véritables vacances, pour ceux qui n'ont pu partir pour une raison ou pour une autre et aidant de la sorte comme nous le disions les parents qui travaillent.

C'est la rentrée maintenant, et ce cap difficile à passer que l'on appréhende, nous fait retrouver après cette période de repos, de vacances pour les plus chanceux le sens du présent et de ses réalités avec ses difficultés de tous les jours. Fini pour tous, jeunes et moins jeunes, le rêve, l'évasion, l'aventure. La société est ainsi organisée qu'il faut y gagner notre place et cela commence dès l'école maternelle.

Souhaitons et faisons en sorte que cette rentrée soit l'occasion de donner ou redonner l'égalité des chances pour chacun, à l'école, au travail, en société.

Louis SEIGNEUR, Maire



Bus - Informations

A l'initiative de la municipalité et de l'Office culturel de Croix et afin de documenter les jeunes Croisiens, de 11 à 16 ans, sur les possibilités d'occupation des temps libres, tant sur le plan des loisirs que sur celui de la formation professionnelle, qu'offre la Vie associative locale et régionale, le Centre Régional d'Informations Jeunesse (C.R.I.J.) organisera une vaste opération de sensibilisation au mois de novembre prochain.

Pour se faire, un bus de la COTRALI stationnera, toute la journée, place des Martyrs le samedi 27 novembre 1982 et le 29 novembre au collège B.-Vian.

A l'intérieur de ce véhicule, les jeunes concernés, et même leurs parents, pourront prendre connaissance de toutes les informations recueillies par le C.R.I.J. sur le plan local et régional.

DEVINETTE

Même pour cent mètres, il faut la mettre ! De quoi s'agit-il ? Réponse page 10.

RETROSPECTIVES

Le 8 mai 1945 sonnait le glas de l'Allemagne nazie qui devait capituler sans conditions. C'est par ces mots que Monsieur Louis Seigneur, Maire de Croix, s'adressa à la population Croisienne devant le monument aux Morts lors de la **commémoration du 37^e anniversaire de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale**. Le 8 mai 1982, devait poursuivre le Premier Magistrat de la Ville entouré des Membres du Conseil Municipal et des Représentants des Associations d'Anciens Combattants, c'est encore la Fête de la liberté à laquelle tous les peuples, fussent-ils hier nos ennemis, ont leur place parce que la volonté de Paix, de Fraternité et d'Espérance appartient à tous.

Traditionnellement, en ce mois de Mai, dans chaque ville et village de France, des festivités animent les différents quartiers. Cette année, notre cité ne manqua pas à cette coutume. En effet, durant la période s'échelonnant du 21 au 31 mai dernier, Croix fut, sous le patronage de la Municipalité, le théâtre d'animations aussi nombreuses que variées. Réalisées par l'Office Culturel de Croix avec le concours de nombreuses Associations Locales ces opérations obtinrent un vif succès. Le coup d'envoi de cette décennie fut donné par **l'INAUGURATION du COMPLEXE CULTUREL de l'avenue des Deux-Moulins et de la rue Jules-Guesde le vendredi 21 mai à**

Municipales de Croix à Beaumont. Outre les productions florales municipales, les Personnalités avaient la possibilité d'admirer les stands des Établissements Baas, Caty-flor, Danjou et de la ville de Wasquehal ainsi qu'une exposition de voitures composée par les grandes marques françaises et étrangères. Ainsi que l'a précisé le maire, au cours de son allocution, la première serre dite « chaude » fut implantée en 1965 pour remplacer deux petites serres vétustes. Depuis, et actuellement, il faut savoir que CINQUANTE-CINQ-MILLE PLANTES sont cultivées par le service des espaces verts. La coupe de champagne clôtura cette seconde cérémonie. Une inauguration peut en cacher une autre. On ne croirait pas si bien dire puisqu'il s'agissait en l'occurrence, **dès 11 heures, d'officialiser la mise en service de la HALTE S.N.C.F. de « CROIX-ALLUMETTE », du baptême de la locomotive « Ville de Croix » et du lancement de l'électrification d'une portion de la ligne « Lille-Tourcoing ».** C'est ainsi que la voie ferrée, côté rue Louis Seigneur, avait fait peau neuve pour accueillir parmi la très nombreuse population, des personnalités de la région telles que: Monsieur Pierre Prouvost, député-maire de Roubaix, Monsieur Alain Faugaret, député-maire de Wattrelos, Monsieur Gérard Vignoble, conseiller général et Maire de Wasquehal, Monsieur Michel Leblanc, Directeur Général de la



18 h30. Cet immeuble abrite l'Office Culturel de Croix, le Club « J3 » et l'Union Bouliste. La cérémonie était placée sous la présidence de Monsieur Louis Seigneur, Maire de Croix, entouré des Membres du Conseil Municipal et de nombreux Présidents de Groupements Locaux. Comme l'a déclaré le Maire, au cours de son allocution, la mise à disposition officielle de cet équipement s'insère dans la mise en œuvre d'une politique de développement culturel, dans la cohérence d'une action globale dont la volonté municipale doit être le moteur. Voilà pourquoi il convenait, pour nous, d'aider doublement le Fait Associatif, bien sûr pour la démarche traditionnelle de contact, d'apport de subvention et de soutien aux actions mais aussi, et surtout, en amenant les moyens qui favorisent le développement à long terme. Le lendemain, c'est-à-dire **le samedi 22 mai**, le programme se poursuivait de plus belle. **Ainsi, dès 9 heures, se déroulait l'INAUGURATION du WEEK-END « PORTES OUVERTES » des Serres**

région S.N.C.F. C'est en juillet 1980 que la demande officielle d'un point d'arrêt à cet emplacement fut déposée auprès de la S.N.C.F. Cette initiative municipale, comme l'a précisé Monsieur Louis Seigneur, Maire de Croix, fut lancée après concertation avec les usagers et un sondage effectué par la C.S.C.V. Maintenant, pour les habitants des secteurs Croix-Mackellerie, Croix-Bas-Saint-Pierre, Roubaix-Mackellerie, Wasquehal-Capreau, cette halte S.N.C.F. constituera un facteur de mieux vivre dans une zone défavorisée en transports en commun. La locomotive « Ville de Croix », arrivée entre-temps, reçut son baptême des mains de Mademoiselle Véronique Leplat, élève du Collège Boris Vian. La Musique Municipale de Croix et les Majorettes de Croix-Saint-Pierre avaient également prêté leur concours pour la réussite de cette manifestation qui se termina par une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville (2). L'après-midi de ce samedi 22 mai ne fut pas moins mouvementée. En effet, **l'Amicale des Donneurs de Sang**



Week-end portes ouvertes au foyer logement rue Louis-Seigneur

Bénévoles, le Foyer Saint-Pierre, la Section Lutte de l'Iris Club, l'Union Bouliste, le Lobo-Berger Club, le Karaté-Club avaient programmé de 14 heures à 19 heures, des **jeux, des rencontres** ainsi que des **démonstrations**. Dans le même temps, les Croisiens eurent la possibilité de voir une **exposition S.N.C.F.** en gare de Croix-Wasquehal en liaison avec l'inauguration de la matinée, qui se tenait **en gare de Croix-Wasquehal. Les enfants de l'École Voltaire**, quant à eux défilèrent en ville sur les notes de la Musique Municipale de Croix. Les parents après l'évolution de leurs petits chérubins, purent admirer une **exposition en l'École Voltaire**. Celle-ci présentait tous les travaux exécutés durant l'année par les petits écoliers. L'énu-

meration de toutes ces activités ne serait pas complète si l'on oubliait de citer l'opération **« PORTES OUVERTES DES CUISINES MUNICIPALES »** rue Jean-Jaurès grâce à laquelle la population eut l'avantage d'apprécier les conditions dans lesquelles sont confectionnés les repas des enfants des écoles. La journée se termina par un **BAL POPULAIRE et COSTUMÉ** organisé, par l'Office Culturel de Croix, en la salle des Fêtes de la rue Jean-Jaurès. Le temps n'avait, en effet, pas permis l'utilisation du parc de l'Hotel de Ville. Quoi qu'il en soit, les Croisiens évoluèrent sur les airs interprétés par le célèbre orchestre « Les Hot Stompers ». Cette manifes-



tation dont le déroulement ne connut aucun incident se termina par une distribution de récompenses. Les personnes portant le plus beau costume et formant le plus beau couple se virent, en effet, remettre le prix offert par un commerçant de la Ville. La journée dominicale débuta, dès 9 heures, au café Maquet, rue du Professeur-Perrin. **L'Amicale des Donneurs de Sang**

« Alphonse et Zulma in Déroute »



Bal populaire costumé

sante permit aux amoureux de la langue de nos Ancêtres de retrouver des scènes cocasses de la vie quotidienne écrites par le très célèbre Simons et interprétées par « Alphonse et Zulma in Déroute ».

(1) Cette manifestation fut la dernière qu'organisa Monsieur René Depoorter le dynamique et regretté Président du Club « J3 » disparu récemment.



Soirée patoisante



Les-camanettes « du foubourg de Moulins » Lille

Zulma ». Parmi toutes ces festivités, le sport ne fut, bien entendu pas exclu, puisque dès 19 heures, **le vendredi 28 mai le vingt sixième tournoi international de football de l'Iris Club de Croix fut annoncé par le grand défilé des équipes sportives**, rue Jean-Jaurès. Celui-ci précéda un important festival de musique ainsi que le traditionnel

Entrée des poussins de l'école de l'IRIS avant la grande finale



Défilé des sociétés folkloriques

feu d'artifice offert aux Croisiens sur le Stade Henri Seigneur, boulevard Émile Zola. Les rencontres internationales se déroulèrent jusqu'à dix-huit heures le lundi 31 mai. Entre-temps, les samedi 29 et dimanche 30 mai, l'Amicale des Médaillés du Travail invitait les Croisiens au jeu des haricots et des noisettes dans des établissements bien connus. Sous un soleil estival, l'Office Culturel de Croix donnait, **le samedi 29 mai**, avec le concours de la Rose des Vents, Place de Croix, un spectacle de rue intitulé « **Le Bidet cardiaque** ». Ainsi, quatre fous, de la Compagnie « le Royal de Luxe » de Saint-Jean du Gard, dans leurs bagnoires roulantes baptisées « Quiétude » et « Somnolence » chassaient le « bidet » dans un fantastique safari dans les rues de Croix. Le lendemain, ce programme théâtral se poursuivait Place de la Liberté. « **Els Comédiants** » une compagnie de Barcelone, **se produisit place St-Pierre** au cours d'un spectacle intitulé « **Sol Solet** ». Cette animation incluait des techniques de la Comédia dell'arte, du Cirque, du Carnaval. Ce fut une grande parade dans les rues de Croix avec Géants, Musiques, Grosses Têtes, Déguisements. Sol Solet obtint cinq

prix internationaux. Ceci explique pourquoi les Croisiens furent enthousiasmés. Pour terminer ce programme de « Croix-Festivités » il faut rappeler, que durant ce dernier week-end de mai

Théâtre dans la rue « Solé Solet »



se tint, Place des Martyrs, la traditionnelle Ducasse de Pentecôte à proximité de laquelle un stand du Mouve-

ment « Vie Libre » avait pris place. Quelques jours après cette décade de festivités, un Croisien bien connu de la population croisienne fut mis à l'Honneur. En effet, c'est au cours d'une réception en la salle du Foyer du Créchet que **Monsieur René Eeckman, Secrétaire Général de la Mairie de Croix, reçut** de Monsieur Guilmot, Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale, **les Insignes de l'Ordre des Palmes Académiques**. Cette cérémonie, dont l'initiative revient à Monsieur Louis Seigneur, Maire de Croix, fut pour tous les amis du récipiendaire l'occasion de lui adresser la marque de leur plus vive sympathie. A la veille de la Fête Nationale, **Monsieur Maurice Paraf, Préfet de Région, était reçu dans les salons de l'Hôtel de Ville**. « Les Croisiens sont particulièrement heureux de vous accueillir, en ce lundi 12 juillet. Monsieur le Préfet, à l'occasion de la signature d'une convention établie entre l'État et notre Collectivité ». C'est en ces termes que devait s'adresser le Maire, au représentant du Gouvernement. **Le contrat de Solidarité puisque tel est le nom de cette convention**, matérialise notre préoccupation commune de trouver les solutions, devait poursuivre le Premier des Croisiens, permettant dans le cadre de la Solidarité Nationale de donner du travail à tous. Ainsi, un minimum de quinze postes devrait pouvoir être créés. Ils compléteront nos services, le moment venu, dans le cadre du présent contrat.

Ambiance carnavalesque de « Solé Solet »



Les tableaux ci-dessous donnent les points d'arrêt ainsi que les différents horaires relatifs au nouveau service de la S. N. C. F.

Desserte du point d'arrêt de Croix l'Allumette à partir du 26 Septembre 1982

Trains	8407 sf DF	8427	8437 sf DF	8441 DF	8449 sf SDF	8451	8467	8477	8931 sf SDF	8487 sf SDF
LILLE	6 h 04	7 h 44	9 h 43	9 h 50	12 h 09	12 h 25	15 h 44	17 h 43	18 h 35	19 h 05
L'ALLUMETTE	6 h 14*	7 h 54	9 h 53*	10 h 00*	12 h 18	12 h 34	15 h 54	17 h 53	18 h 44	19 h 15
TOURCOING	6 h 21	8 h 02	10 h 00	10 h 07	12 h 26	12 h 42	16 h 02	18 h 01	18 h 53	19 h 22

Trains	8404 sf SDF	8922 sf SDF	8410 sf DF	8430	8446 SDF	8450	8460	8468 sf SDF	8470	8480
TOURCOING	6 h 04	6 h 31	7 h 38	9 h 30	12 h 50	13 h 30	16 h 32	16 h 59	17 h 33	19 h 32
L'ALLUMETTE	6 h 11	6 h 38	7 h 45	9 h 36*	12 h 56	13 h 36*	16 h 39	17 h 05	17 h 40	19 h 39
LILLE	6 h 22	6 h 49	7 h 56	9 h 47	13 h 06	13 h 47	16 h 50	17 h 15	17 h 51	19 h 51

* Nouveaux arrêts.

comité de quartier St-Pierre...

Pour prendre en charge les problèmes de leur quartier les habitants de « Saint-Pierre » se sont réunis à nouveau le samedi 19 juin dernier en la salle du Café P.M.U, 29 place de la Liberté.

Dès seize heures, Monsieur Louis Seigneur, Maire de Croix, Monsieur Francis Héquette, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme, Monsieur Jean Tourtoy, Adjoint aux relations sociales, Monsieur Jean Gomanne, Adjoint aux affaires culturelles, se trouvaient autour de la table ronde, ainsi que certains Conseillers Municipaux qu'accompagnaient Monsieur René Eeckman, Secrétaire général de la mairie, et Monsieur Salzberg, représentant le Centre régional d'études pour l'amélioration de l'habitat (C.R.E.P.A.H.).

Rappelons, pour mémoire, que la première réunion eut lieu le samedi 24 avril dernier en la salle du Foyer Jouhaux, rue de Colmar.

Pour souligner l'intérêt que porte la population à cette initiative municipale, il faut préciser que l'Assistance était deux fois plus nombreuse lors de cette seconde réunion !

Celle-ci prend en effet conscience qu'il lui est dorénavant possible de discuter avec les représentants municipaux des problèmes qu'elle rencontre dans la vie de chaque jour.

C'est ainsi que le dialogue s'établit sur des questions aussi importantes que le stationnement des voitures à proximité du marché, dans la rue Kléber, des cars de la S.N.E.L.R.T. rue Saint-Pierre. A cet égard, il faut observer que, depuis le 1^{er} mai dernier, le

... croissance en poupe

rôle de la police municipale a apporté une réelle amélioration. La rénovation du quartier Saint-Pierre occupait une place de choix dans la préoccupation des habitants de cette zone. En substance, Monsieur Salzberg, du C.R.E.P.A.H., déclara, pour rassurer les personnes concernées, qu'il n'était pas question, dans le projet à l'étude, de raser les immeubles, mais qu'au contraire, des habitations, susceptibles de l'être, seraient rénovées, et, cela, pour régénérer et respecter l'identité du quartier.

Une inquiétude analogue s'est fait jour quant à l'aménagement de la rue de la Limite ainsi qu'à la vie nocturne

de la rue Léon-Trulin. Monsieur le Maire, insista sur la nécessité de garantir certains équilibres de tranquillité et de sécurité publique pour lesquelles il a pris des initiatives. Par ailleurs il rappela que des travaux ne pouvaient actuellement se faire rue de la Limite étant donné « l'assiette » nécessaire pour la percée de la pénitente débouchant dans le secteur.

Le dialogue, nourri et constructif, s'orienta également vers le stationnement dans les rues Kléber et Delescluse, sur la propreté du secteur et notamment par rapport aux dépôts clandestins.

Le stationnement devrait pouvoir se

comité de quartier St-Pierre...

réaliser dans les rues Kléber et Delescluse de chaque côté en permanence répondant ainsi aux besoins de stationnement importants et sans nuire à la circulation générale. Pour éliminer les dépôts clandestins, il faut signaler et rappeler que le service des encombrants de la communauté urbaine visite une fois par mois toutes les rues de Croix, et que, en plus, cette administration, à raison de deux passages hebdomadaires, enlève les déchets ménagers.

Pour ne pas quitter le domaine de la voirie, la circulation automobile, et en particulier la mise en sens unique de la rue Raspail suscitâ des commentaires. A ce sujet, Monsieur Louis Seigneur, maire, rappelle les différentes concertations et dialogues intervenus avec les riverains, la C.U.D.L., les élus, il souligna la méthode de travail, à ses yeux, exemplaire, qui permet aujourd'hui de confirmer les analyses passées et une prise de décision sur la poursuite du plan de circulation du secteur dans un véritable cadre d'intérêt général. Il est persuadé, qu'en dehors des passions de quelques intérêts particuliers, les Croisiens comprendront et apprécieront les décisions prises pour une meilleure circulation et une sécurité renforcée.

On s'aperçut également que la sécurité des biens et des personnes prenait une importance de plus en plus grande. Au chapitre de celle-ci, l'Assistance rappela la violation des habitations, la subtilisation des sacs-à-main dans les rues ainsi que les agressions quotidiennes. Monsieur Louis Seigneur, maire, rappela que Monsieur Gaston Deferre, ministre de l'Intérieur, après son entrevue avec les maires du Versant Nord-Est, accorderait trente et un policiers supplémentaires à l'agglomération Roubaissienne.

... croissance en poupe

Ainsi, grâce à cette nouvelle structure que constitue le Comité du quartier, les habitants du secteur Saint-Pierre peuvent dialoguer avec les élus municipaux et obtenir des réponses rapides quant aux questions qu'ils se posaient.

Les animateurs du Comité de quartier, dont les noms suivent, se tiennent à votre disposition pour recevoir vos remarques, vos suggestions, vos constatations en vue d'améliorer la qualité de la vie sociale :

— Monsieur Georges Charpentier, 12, rue de la Consolation ;

— Madame Régine, 5, rue Saint-Pierre ;

— Monsieur Gaston Masson, 6, rue Saint-Nicolas ;

— Monsieur et Madame Thibaut, 15, rue Ferrer ;

— Madame Thérèse Decooman, 41, rue J.B.-Delescluse ;

— Monsieur Rasseneur, café P.M.U., 29, place de la Liberté ;

— Madame Annie-France Emmerly, 85, rue Paul-Lafargue ;

— Madame L. Vandebum, 20/12, rue Léon-Trulin ;

— Monsieur André Deryter, 72, rue J.B.-Delescluse.

Vos réflexions ainsi recueillies seront classées et analysées par ces neuf personnes. Ce processus apportera un gain de temps certain pour les discussions qui seront entretenues lors de la prochaine réunion de la rentrée. La prochaine création d'un Comité de quartier concernera le secteur du centre de Croix. La première réunion constitutive se déroulera le samedi 30 octobre 1982, dès 16 heures, en la salle du foyer de l'ouest, place de Croix. Ainsi, toutes les personnes intéressées par la vie de leur quartier sont cordialement invitées à y participer.

le val joly

A mi-chemin entre Avesnes et Maubeuge ; en plein cœur de la « petite Suisse du Nord », le lieu dit « Val-Joly » bien nommé depuis toujours l'est d'avantage depuis la construction d'un barrage EDF de retenue des eaux de l'Helpe qui a donné naissance au plus beau et au plus vaste des plans d'eau de la région Nord - Pas-de-Calais.



La voile à Val Joly

Le Val-Joly est un paradis pour les amateurs de voile. On y trouve en effet une base nautique ouverte de la mi-mars à la mi-novembre.

Cette base bien équipée est très dynamique ; l'équipe municipale a pu le vérifier de visu, propose entre autre pour les jeunes de 8 à 16 ans des cours d'initiation et de perfectionnement sur dériveurs (420) et planches à voile.

C'est pourquoi, cette année, consciente de ce que le parc du centre aéré de Beaumont ne pouvait, malgré son charme, apporter tout ce que nos préadolescents croisiens attendaient de leurs loisirs, l'équipe municipale et les directeurs des centres MM. Ravellinghien et Beusquart ont décidé de

proposer aux enfants les stages de voile.

En juillet un groupe de 11 filles puis un groupe de 15 garçons et en août un groupe de 15 filles puis de 15 garçons sont allés pendant une semaine se détendre au Val-Joly et goûter le plaisir de l'initiation à la voile en 420 ou sur planche.

Ces stages d'une semaine pour une quinzaine d'enfants étaient encadrés par 2 moniteurs du centre de loisirs de Croix et 2 moniteurs du centre du Val-Joly.

L'hébergement en 1/2 pension permettait aux enfants après un solide petit déjeuner préparé par le restaurant du parc départemental de commencer vers 8 h 30 la préparation des bateaux puis, après un « briefing » au tableau noir, de voguer jusqu'à midi.

Les repas du midi et du soir étant pris près du centre, l'après-midi les enfants pouvaient goûter au repos bien mérité.

Le climat favorable de la région en juillet et août ne posait aucun problème pour l'hébergement sous tente.

Quelles conclusions peut-on tirer de cette expérience ?

— D'abord ce fut une excellente école de l'endurance et de la vie en groupe. Les enfants ont été enthousiasmés.

— Ensuite cela a permis de montrer que malgré une participation de 200 F

Les jeunes croisiens à Val Joly



d'hier...



Pour combattre l'influence de plus en plus grande de leurs souverains, les villageois du Moyen-Age se réunissaient en groupe et se liaient par un serment intitulé « Commune ». Ils entendaient, par là, créer des communautés quasi autonomes du pouvoir seigneurial. A cette fin, ils faisaient parfois appel à la force pour obtenir, par exemple, le droit d'échapper à l'impôt, l'exonération du droit de tonlieu (liberté économique), le droit de se dérober au tribunal princier et d'être administrés et jugés par un échevinage propre recruté parmi eux. Parfois ces concessions étaient consignées dans une charte écrite, c'était la Charte de Commune. Devenues en quelque sorte des personnes morales, les Communes se donnèrent une bannière, un donjon, un hôtel de ville, où siégèrent les échevins. Ces symboles matérialisaient donc l'indépendance des habitants d'un lieu vis-à-vis de leur prince. Croix, quant à lui, reste sous l'emprise effective d'un Comte jusqu'en 1694. A partir de cette date, les maîtres des lieux n'exerçaient plus qu'un pouvoir discret, et cela, jusqu'à la Révolution de 1789. C'est le 28 janvier 1790 que Jean-Baptiste Duthoit se

vit confier le pouvoir municipal et, par conséquent, Croix devenaient une commune. Ce personnage était ténancier d'une ferme attenante au château de Croix, dit château de la Fontaine. Cette ferme sera détruite en 1862. Sous cette première magistrature, les membres de l'administration municipale tenaient leurs séances au cabaret François situé place de Croix. Cet établissement fut donc le premier hôtel de ville de Croix. A cette époque, le dernier Comte de Croix : Alexandre-Louis-François perdait tous ses privilèges et biens. L'Hôtel de ville de Croix s'installa ensuite place de la République. Le bâtiment existe toujours et abrite actuellement la perception. En 1887, c'est l'ancien presbytère de la rue Jean-Jaurès qui accueille le Conseil Municipal. Depuis 1927, ce dernier tient ses réunions dans le château « dit de la Croix-Blanche ». La ville de Croix acheta cet édifice en 1926 pour répondre aux besoins d'une population en pleine expansion. Cet hôtel de ville est entouré d'un magnifique parc de 20 000 m² dans lequel les Croisiens peuvent se promener en toute quiétude.

et d'aujourd'hui



par enfant ce qui peut paraître élevé pour certaines familles bien que la municipalité ait pris en charge une somme de 400 F par enfant, de jeunes croisiens ont montré qu'ils pouvaient se motiver pour une activité constructive quand on leur en donnait la possibilité.

— Enfin cette expérience concluante pour cette année ne peut que nous inciter à développer cette activité pour les centres aérés mais aussi pourquoi pas pour les écoles.

Je crois que cette expérience était à décrire pour bien montrer qu'une équipe dynamique peut faire en sorte qu'un centre aéré ne soit pas seulement une garderie mais bien un endroit où peut se développer une certaine éducation populaire.

J.P. Joswiak Adjoint à l'Éducation et au Temps Libre

nécrologie



M. R. Depoorter



M. F. Bruneel

La Vie associative croisienne vient de perdre l'un de ses plus sympathiques et dynamiques membres. En effet, Monsieur René Depoorter, président-fondateur du club « J3 » disparaissait le 3 août dernier. Les funérailles de cette personnalité bien connue de tous les Croisiens se sont déroulées le samedi 7 août en l'église Saint-Martin de Croix. Monsieur René Depoorter était le beau-père de Monsieur Louis Seigneur, maire de Croix.

Quelques jours plus tard on apprenait le décès de Monsieur Francis Bruneel contremaître au Service des espaces verts de la ville de Croix. C'est en l'église de Bondues, le samedi 14 août dernier, que ses amis et collègues lui rendirent un dernier hommage.

LOGEMENT DOSSIER

ERRATUM

Dans la précédente édition de juin dernier s'est glissée une erreur au niveau du second dossier de logement développé dans la page quatre: En effet, dans la dernière colonne de celle-ci figure le titre «Description de l'opération».

En fait, toutes les informations publiées sous cet intitulé constituent le troisième dossier. Celui-ci relate l'opération qui sera entreprise rue Florimond-Desbarbieux, à la Mackellerie, et non celle de la Planche-Épinoy comme les lecteurs étaient en droit de le croire. Que ceux-ci veulent bien nous pardonner.

Pour continuer son action vers le logement social, la municipalité a souhaité faire participer tous les partenaires sociaux tels que les H.L.M. départementaux, le C.I.L. de Roubaix-Tourcoing, les H.L.M. de Roubaix-Tourcoing.

Aujourd'hui notre page est ouverte sur plusieurs dossiers-logements qui voient ou verront le jour dans un délai très proche.

C'est pourquoi nous développerons plusieurs études effectuées telles que: Créchet, rue Eugène-Guillaume, place de Croix, rue de l'Amiral-Courbet.

Pour une information la plus complète possible, nous allons tenter d'expliquer le fonctionnement administratif de l'un de nos principaux partenaires sociaux qu'est le C.I.L.

Le C.I.L. de Roubaix-Tourcoing est né en 1943. C'est à cette date que des firmes de l'agglomération acceptent de verser bénévolement au premier C.I.L. de France qui venait de se créer, 1 % des salaires.

Suite à l'expérience de Roubaix-Tourcoing, dans différentes régions de France des organismes collecteurs suivirent cet exemple et prirent comme sigle: C.I.L. (Comité Interprofessionnel du Logement).

Le 1 % fut réglementé par décret le 9 août 1953 et rendait obligatoire l'investissement en faveur du logement de 1 % des salaires versés par toutes les entreprises industrielles et commerciales occupant, au minimum, 10 salariés.

De 1972 à 1978, le 1 % est réduit à 0,9 % puis 0,8 % et redevient 0,9 %, son utilisation étant toutefois plus sévèrement réglementée.

Le 1 % est obligatoirement un financement complémentaire et il peut être utilisé par les organismes collecteurs, pour le logement locatif ou l'accession pour le logement neuf ou la réhabilitation du logement ancien.

Le Conseil d'administration du C.I.L. est géré par 36 membres. Parmi ceux-ci siègent 16 représentants des employeurs et 16 représentants des salariés.

Les actions du C.I.L. sont les suivantes:

Sur le plan politique

- Anime les recherches dans l'urbanisme et la conception des logements.
- Recherche une définition, la plus précise possible, des besoins quantitatifs et qualitatifs.
- Apporte une meilleure information des employeurs et de leurs salariés.
- Recherche une collaboration avec les Administrations et les Collectivités

tés Publiques pour une meilleure efficacité et une meilleure coordination.

- Mène une politique foncière afin d'éviter la surenchère des différents partenaires à l'acte de construire.

Sur le plan technique

sous des formes différentes suivant l'évolution des structures,

- Apporte son aide technique aux organismes d'H.L.M. sous convention tant en locatif qu'en accession dans la recherche des matériaux, dans l'étude et la passation des marchés, dans la direction des travaux, dans la mise en viabilité des terrains.

Sur le plan financier

- Recherche des financements différents des prêts d'État, en faveur des Sociétés d'H.L.M. sous convention, pour permettre de remédier à la faiblesse des programmes découlant de la modicité des dotations régionales des prêts d'État.

Il accorde son préfinancement dans les programmes lancés par les organismes d'H.L.M. sous convention pour éviter les interruptions dans le déroulement des programmes et les charges financières qui découleraient des prêts relais.

Nous allons donc maintenant développer plusieurs sujets de constructions de logements sociaux.

H.L.M. Roubaix-Tourcoing, rue A.-Courbet.

C.I.L., place de Croix, rue Delory; H.L.M. départementaux, Créchet, rue E.-Guillaume;

QUATRIEME DOSSIER

Ilot Croix-Saint-Éloi 32 logements

Caractéristiques de l'opération

Bâtiment A - 92, rue de l'Amiral Courbet: 27 logements T2 en collectif (R+4).

Bâtiment B - 100, rue de l'Amiral Courbet: 5 logements T3 individuels (R+2).

10 garages individuels: 5 pour les logements collectifs, 5 pour les logements individuels.

Label haute isolation.

Chauffage électrique individuel:

- convecteurs à régulation électronique;
- ventilation mécanique contrôlée (bâtiment A).

Production d'eau chaude par cumulus électrique.

Label acoustique.

1 ascenseur dans le bâtiment collectif.

Immeuble rue Courbet



Immeuble rue Courbet

Pour un type II en collectif de 60 m² de surface réelle, le loyer est de 1 022 F et les charges sont de 117 F (valeur au 1^{er} juillet 1982).

Pour un type III individuel de 80 m² de surface réelle, le loyer est de 1 129 F et les charges de 51 F (valeur au 1^{er} juillet 1982).

Ces logements sont conventionnés. Ils donnent donc droit à l'Aide Personnalisation aux Logements (APL) laquelle vient en déduction de ce que doit payer le locataire et varie selon ses ressources.

Ils seront mis en location dès 1^{er} novembre 1982.

Superficie du terrain: 2 086 m².

Surface hors œuvre nette: 2 748,62 m².

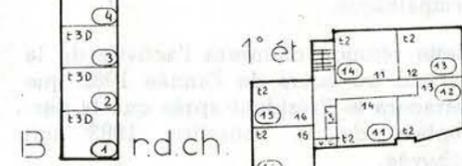
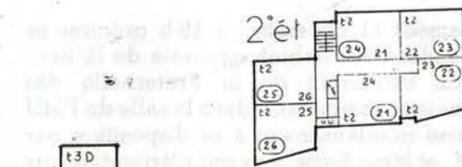
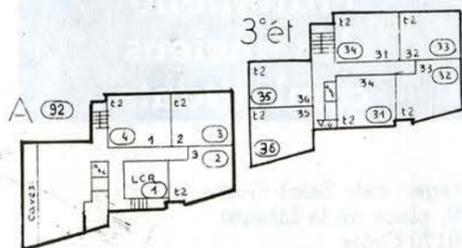
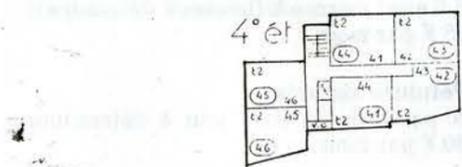
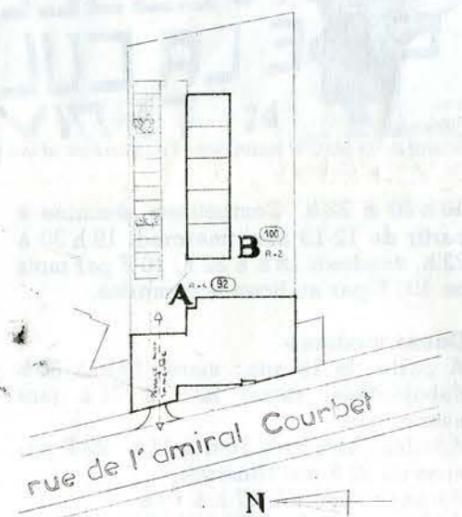
brute:

3 125,71 m².

Surface habitable: 1 821,74 m².

Surface des espaces verts: 615,40 m².

Permis de construire 163 80 B 66 078 délivré le 15 janvier 1981.



Rénovation des bâtiments scolaires Le point pour la rentrée 82

Comme chaque année, pendant la période des vacances scolaires d'été, des travaux d'entretien et de rénovation sont exécutés dans les diverses écoles primaires et maternelles.

Le programme de 1982 comprenant pour la rentrée de septembre, les réalisations suivantes:

I - Maternelle Pasteur

— Reconstruction en enrobés et agrandissement de la cour de jeux.

— Construction d'un couloir extérieur d'accès aux classes permettant de se rendre aux réfectoire et salle de jeux sans passer par les salles de classes.

— Modernisation de la cuisine.

II - Maternelle Voltaire

— Cimentage du mur de séparation dans la cour de jeux côté rue de la Gare.

III - École Jean-Zay

— Modernisation de la cuisine.

IV - Maternelle Raspail

— Mise en peinture de l'intérieur des classes du bâtiment préfabriqué.

V - Maternelle Jean-Macé

— Mise en peinture de tous les extérieurs.

VI - Maternelle Léon-Blum

— Mise en peinture de tous les extérieurs.

Appel en faveur du logement étudiant

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.), attire votre attention sur les difficultés qu'éprouvent parfois les étudiants de Lille à trouver un logement.

Si vous disposez de chambres ou appartements, louez-les à des étudiants, en vous adressant au Service Central du Logement Étudiant (S.C.L.E.).

Le S.C.L.E. regroupe l'ensemble des locations en un fichier qu'il met à la disposition de tous les étudiants. Le S.C.L.E., dont les activités s'insèrent dans le cadre des attributions du C.R.O.U.S., Établissement public du ministère des Universités vous propose **gratuitement** les garanties et avantages suivants:

— un **contrat de location**, conclu pour une durée déterminée ne pouvant excéder l'année universitaire.

— Une **assurance obligatoire du locataire**, prenant effet dès son entrée dans les lieux, garantissant l'assuré, le loueur, les voisins et les tiers, contre les risques d'incendie, d'explosion et d'écoulement des eaux.

— L'**intervention d'un service contentieux**, qui assure gracieusement la résolution de tous litiges survenus en cours de location.

— L'**assistance d'un service d'aide juridique**, qui peut être consulté pour tout renseignement ou problème particulier concernant le régime juridique et fiscal des locations nues ou meublées.

— Et, **sur votre demande, le calcul de surface corrigée des lieux loués**, afin de fixer le prix de location par référence:

- à la loi du 1^{er} septembre 1948;
- aux dispositions des articles, 35 bis et 1454-6° bis du Code général des impôts.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au: **Service central du logement étudiant**, 74, rue de Cambrai, 59043 Lille Cedex, Tél.: 56.93.40.

« Vivre à Croix »

Journal d'information municipale

n° 4 - octobre 1982

Rédaction: **Jean Tourtoy**

Imprimerie OSAP

209, rue d'Arras, Lille

Tél. 52.01.09

Dépôt légal n° 209 - 3^e trimestre 1981

Nouveau club

Le foyer-logement de la Mackellerie, situé 35, rue Louis-Seigneur, vient de créer pour ses pensionnaires un club pour retraités.

Afin d'achalander les rayonnages de la bibliothèque, le club invite toute personne désirant se débarrasser de livres les encombrant de bien vouloir en faire cadeau à la nouvelle association.

Association d'information sur le logement Roubaix et environs

Vendredi 17 septembre, reprise de la permanence du Centre d'information sur l'habitat en mairie de Croix. Une conseillère du Centre d'information sur l'habitat de Roubaix et environs se tiendra à nouveau à votre disposition les 1^{er} et les 3^e vendredi de chaque mois de 14 h à 18 h.

Iris club de Croix section de judo

Les cours de judo ont repris depuis le 1^{er} septembre. Si vous êtes intéressé par ce sport, il vous suffit de vous adresser au dojo du stade Henri-Seigneur, bd E.-Zola à Croix.

Horaire des cours :

Enfants : le mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 ;

Adultes : le mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h.

A partir du 6 octobre cours pour les enfants le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30.

A partir du 3 octobre cours de self défense de 10 h à 12 h, pour enfants et adultes.

Les inscriptions se font aux heures de cours. Il est nécessaire de fournir un certificat médical d'aptitude au judo et une photo d'identité.



Cours de self-défense

Nunchaku

Les cours de Nunchaku ont lieu le lundi : pour les enfants de 18 h 30 à 19 h 30 ; pour les adultes de 19 h 30 à 21 h.

Renseignements et inscriptions aux heures de cours.

Majorettes Croix St-Pierre

Siège : 29, place de la Liberté, 59170 Croix
Tél. (20) 70.74.42

« Après deux mois d'inactivité dues aux vacances, les majorettes et tambours de Croix Saint-Pierre ont repris leurs entraînements.

Nous vous rappelons ci-dessous les heures et lieux des entraînements :

Majorettes : les mardi et vendredi de 18 h 15 à 19 h 45. Pour le groupe des petites, le mercredi matin de 8 h 30 à 10 h à la salle du C.E.S. rue Romain-Rolland, à la place du mardi.

Tambours : les lundi et jeudi de 18 h 30 à 20 h.

Les jeunes filles intéressées par le sport de majorette, et les garçons qui voudraient apprendre le tambour ou le clairon, peuvent s'inscrire au siège café P.M.U. Rasseigneur, 29, place de la Liberté à Croix, aux heures d'entraînement ».

MJC Maison pour tous

Liste des activités

Pour toutes les activités les personnes doivent être adhérentes à la MJC (assurance). Tarif : moins de 16 ans : 14 F ; de 16 à 20 ans : 22 F ; plus de 20 ans : 28 F.

Ateliers enfants mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 goûter compris.

Poterie, cuisine, vannerie, dessin peinture, initiation photo, travaux manuels, peinture sur soie, etc.

A partir de 6 ans jusqu'à 12 ans environ. Chaque mercredi les ateliers reçoivent des enfants d'âges différents. 5 F par mercredi ou 20 F par mois.

Un accueil pour les enfants à partir de 3 ans est aussi prévue pour cette année.

Volley-ball

Détente mixte à partir de 15 ans : lundi



Stand de la MJC/Maison pour Tous lors de la braderie du 6 septembre, rue de l'Amiral-Courbet.

19 h 30 à 22 h. Compétition féminine à partir de 12-13 ans : mercredi 19 h 30 à 22 h, vendredi 18 h à 22 h. 10 F par mois ou 100 F par an licence comprise.

Danse moderne

A partir de 15 ans : mardi 19 h à 20 h débutant(e)s, mardi 20 h à 21 h jazz avancé(e)s.

Adultes : vendredi 10 h à 11 h. 27 F par mois ou 87 F par trimestre.

7-9 ans : vendredi 17 h à 18 h.

9-12 ans : vendredi 18 h à 19 h.

12-15 ans : mercredi soir heure à déterminer. 25 F par mois.

Initiation à la danse

3-5 ans : mercredi (heures à déterminer).

5-6 ans : mercredi (heures à déterminer). 25 F par mois.

Peinture sur soie

A partir de 15 ans : jour à déterminer. 30 F par mois.

Fraternelle des anciens combattants

Siège : café Saint-Pierre
29, place de la Liberté
59170 Croix

Samedi 11 décembre à 15 h précises se tiendra l'Assemblée générale de la Section de Croix de la Fraternelle des anciens combattants dans la salle du PMU mise gracieusement à sa disposition par M. et Mme Rasseigneur qui méritent de vifs remerciements pour leur accueil toujours sympathique.

Cette réunion clôturera l'activité de la Section au cours de l'année 1982 que retracera le Président après que la perception de la cotisation 1983 soit achevée.

Des convocations personnelles seront

Atelier cuir

A partir de 12 ans : mercredi après-midi.

Poterie

A partir de 15 ans : lundi à partir de 18 h 30. 30 F par mois.

Guitare

2 cours de 2 h :
— de 10 à 16 ans débutants : jour à déterminer ;
— à partir de 16 ans avancés : mercredi de 18 h à 20 h. 35 F par mois.

Initiation musicale

A partir de 4 ans : mercredi après-midi. 25 F par mois.

Vannerie

A partir de 12 ans : mercredi après-midi.
A partir de 16 ans : mardi 14 h à 17 h et jeudi 14 h à 17 h. 30 F par mois.

Gymnastique volontaire

A partir de 14 ans : jeudi 15 h à 16 h,

12 h 30, mercredi 13 h 30 à 19 h, samedi 14 h à 17 h.

Couture

A partir de 15 ans :
— lundi 13 h 30 à 16 h 30 et 16 h 30 à 19 h 30 ;

— mardi 13 h 30 à 16 h 30 et 16 h 30 à 19 h 30 ;

— jeudi 13 h 30 à 16 h 30 et 16 h 30 à 19 h 30 ;

— vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30.

6,50 F par cours.

A partir de 6 ans :

— mercredi 9 h à 12 h ;

— mercredi 13 h 30 à 15 h et 15 h à 16 h 30.

3,50 F par cours ou 1,70 F pour 1 h 30.

Activités en projet

Jardinage, bricolage adultes, cyclotourisme, théâtre, travail du cuir.

Garderie durant les activités

Une possibilité s'offre aux adhérent(e)s qui effectuent une activité à la MJC...



Une des créations de Mme Demeestere, animatrice de l'atelier vannerie.

mercredi 19 h à 20 h. 18 F par mois.

Danse classique

Débutants 6-9 ans : mercredi 10 h à 11 h.
Pré-ados à partir de 11 ans : mercredi 11 h à 12 h.

Pré-ados avancées : mercredi 18 h à 19 h.
Ados débutantes : mardi 18 h à 19 h.

Enfants : 25 F par mois.

Adultes : 27 F par mois.

Yoga

A partir de 15 ans : lundi 15 h 30 à 16 h 30, lundi 18 h 30 à 19 h 30. 27 F par mois.

Photo

A partir de 13 ans : mardi 18 h 30 à 20 h, jeudi 18 h 30 à 20 h, samedi 9 h à 12 h. 30 F par mois.

Cours de portugais

A partir de 6 ans : mercredi 8 h 30 à

adressées début novembre à chaque adhérent qui devra retourner pour le 20 novembre au plus tard au Président son accord de participation à la réunion pour bénéficier du colis de Noël.

Il ne sera plus porté de colis à domicile, mais les adhérents non disponibles pourront se faire représenter sur présentation de la carte à jour de la cotisation 1982.

La distribution des colis de Noël sera faite pour tous après tirage de la tombola où chacun est assuré de recevoir un lot intéressant. A l'heure où ce communiqué est préparé, la Commission n'a pas encore statué sur le premier lot. Rappelons que les années précédentes, il s'agissait d'un vélo, d'un radio réveil, d'une table à desservir et que le choix se portera sur un lot d'une valeur sensiblement égale.

Une consommation sera offerte à chaque adhérent.

Une question se pose à la Commission. Dans quelle mesure ce qu'elle entreprend en faveur des adhérents a leur accord,

L'accueil des enfants peut-être pris en charge par une animatrice. Des journées ou après-midi pour se rencontrer et apprendre le tricot... Renseignez-vous !

Programmation spectacles

— Sortie pour enfants au Cirque de la Voix du Nord le mercredi 3 novembre. Rendez-vous MJC 13 h 30 ;

— 11 décembre : festival de musique à la salle des fêtes ;

— courant décembre (date à déterminer) : spectacle de la troupe Chalala et fête de Noël des ateliers enfants.

Projets :

— 1 concert par mois ;

— 1 spectacle pour enfants par mois ;

— redémarrage du ciné-club en novembre ;

— carnaval fin mars ;

— portes ouvertes en juin ;

— gala de danse en juin.

mises à part les questions strictement d'ordre anciens combattants ?

Il semble que oui puisque la question déjà posée n'a pas reçu de réponse permettant d'agir différemment.

La question reste cependant d'actualité et peut-être que d'ici le 11 décembre quelques-uns voudront bien émettre des idées qui seraient bien accueillies.

Pour terminer ce papier, rappelons que le 11 novembre est la date commune à tous les anciens combattants de se rappeler le sacrifice de ceux qui ne sont pas revenus des guerres que nous avons connues.

Soyons nombreux au défilé dont le déroulement paraîtra dans la presse locale et au recueillement aux monuments aux morts de la ville de Croix.

Cet appel s'adresse particulièrement aux AFN de la Fraternelle, plus valides que les anciens qui ont toujours montré l'exemple et qui le montrent encore dans la mesure où leur état de santé le permet.

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix

Siège : 5-3 allée Nadaud
59170 CROIX
C.C.P. Lille 4045-35
Tél. 70.02.49

Pentecôte 1982. Comme chaque année, les donneurs de sang étaient, grâce à l'obligeance de leurs amis de « l'IRIS », présents dans le stade municipal pendant le tournoi.



Réflexions sur un sondage... et sur le don du sang.

Un certain nombre d'entre vous, peut-être, se souviennent du sondage lancé en avril-mai dernier par le Comité de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix, la question posée étant la suivante : « Quelles sont, d'après vous, les raisons de la faible participation des adultes au don du sang ? »

Je commence par remercier sincèrement et « en bloc » toutes les personnes, à tous les niveaux, qui par leurs encouragements et/ou leur aide concrète, nous ont aidés à le réaliser.

Disons tout de suite que les résultats obtenus n'ont pas atteint le minimum de ce que nous espérions ; il est à souhaiter tout au moins que la réflexion provoquée chez certains croisiens et croisiennes ait permis de les inciter à accomplir eux aussi le geste si noble et généreux du « donneur de vie ».

A l'intention des lecteurs du présent bulletin qui n'en auraient pas eu connaissance, voici les résultats du sondage portant sur un total de près de 200 réponses. Supposant qu'elles pouvaient être différentes, selon qu'il s'agisse d'un donneur de sang ou d'un « non donneur », ces réponses ont fait l'objet de classements distincts, ce qui donne :

	Donneurs		Non donneurs		Totaux	
	Places	Points	Places	Points	Places	Points
Peur de la piqûre	2	604	1	435	1	1 039
Crainte de la vue du sang	3	491	5	368	5	859
Déplacement et temps perdu	3	491	2	419	3	910
Indifférence ou égoïsme	1	645	4	388	2	1 033
Organisation et accueil trop « administratifs »	9	277	8	226	9	503
Manque d'information et de propagande	8	374	8	226	8	600
Raison médicale	5	473	3	402	4	875
Crainte d'être obligé de continuer à donner	7	451	6	328	6	779
Crainte diminution vitalité	6	461	7	251	7	712
Raisons diverses	10	162	10	122	10	284

Que faut-il en penser ?

En tout premier lieu, qu'il y a beaucoup, et même énormément à faire pour que le « grand public » s'intéresse — ne serait-ce qu'un peu — aux problèmes du don du sang qui concernent pourtant chacun au premier chef, s'agissant de la vie.

Il n'est nullement question, bien sûr, pour les responsables d'associations de donneurs de sang, de jouer les « prophètes de malheur », mais simplement de « faire regarder les choses en face », d'inciter les personnes concernées à prendre conscience de leurs responsabilités et à faire preuve vis-à-vis des autres de solidarité, mot magnifique défini ainsi dans le dictionnaire : « Dépendance mutuelle entre les hommes qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi. »

Je veux dire 2 mots également à propos de la peur de la piqûre avouée en toute franchise par certains ; je ne puis mieux faire — en témoignant de la même franchise — que de citer mon cas personnel. J'ai connu jadis, moi aussi, la crainte... pour ne pas dire la frayeur irraisonnée

des piqûres ; moi aussi, je n'étais pas très rassuré lors de mon premier don à l'issue duquel, je me suis dit comme beaucoup : « Ça n'était que ça !... »

Et après tout, ne convient-il pas de penser en tout premier lieu à celle ou à celui qui se trouve « à l'autre bout de la chaîne » (le malade, le blessé) car si l'on choisit de donner... l'on ne choisit pas de recevoir. Aux hésitants, aux indifférents, je demande de m'écrire ou encore de me téléphoner (au 70.02.49, entre 18 h 30 et 19 h 30) ; je m'efforcerai de répondre aux questions qu'ils voudront bien me poser sur le don du sang.

André Watteel

Président de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix (5-3, allée Gustave-Nadaud, 2 Moulins)

N.B. : Notre réseau actuel de distributeurs d'affiches et de prospectus est tout juste suffisant pour « couvrir » la ville de Croix. Vous qui disposez d'un peu de temps libre (2 heures environ par trimestre), soyez gentils de nous proposer votre aide dans le cas d'indisponibilité d'un membre de l'équipe actuelle ; vous ne serez pas obligés pour autant d'assister aux réunions du Comité... ni même de donner du sang.

Amicale des médaillés du travail de Croix

Assemblée générale : un bilan très satisfaisant.

L'Assemblée générale des médaillés du travail de Croix s'est tenue dimanche 9 mai au foyer Léon-Jouhaux, rue de Colmar, devant une assistance particulièrement nombreuse.

M. Alain Vanpuymbrouck, président, avait à ses côtés M. Georges Verbraeckel, président adjoint, Mme Marie-Thérèse Decooman, vice-présidente, MM. Louis Heendrickxen et Charles Verhaeghe, vice-présidents, M. Jean Delgrange, secrétaire général, MM. Émile Voreux et Charles Coene, administrateurs. Il remercia M. Gérard Vignoble, conseiller général du Nord, maire de Wasquehal et M. Jean Gomanne, adjoint au maire de Croix d'avoir bien voulu participer aux travaux de cette assemblée.

M. Alain Vanpuymbrouck exposa la situation de l'amicale qui, à la date du 9 mai 1982, compte 262 adhérents soit 20 de plus que lors de la précédente assemblée générale ; 41 nouvelles adhésions ont été enregistrées entre ces deux dates. Les avantages procurés par l'Amicale : Pour une cotisation annuelle modique de 15 F l'Amicale offre à ses membres de nombreux avantages : primes d'honneur, remise d'un colis annuel de victuailles, distribution à Noël de friandises, impression et remise aux adhérents du calendrier de l'Amicale, service de l'indemnité de décès (50 F) remise au conjoint ou aux héritiers, et tenue d'un service social à chaque permanence mensuelle, qui fut particulièrement apprécié lors de la rédaction des déclarations de revenus.

M. Alain Vanpuymbrouck rappela que l'Amicale avait tenu cette année à l'occasion du 1^{er} mai et de la fête des médaillés du travail à rendre hommage aux pensionnaires de la maison de retraite de Croix en leur distribuant des fleurs.

Il expliqua ensuite que l'Amicale avait été présente à des nombreuses reprises dans la vie croisienne et notamment à la braderie Saint-Pierre, à la kermesse Saint-Pierre et à la cérémonie officielle du 1^{er} mai.

M. Vanpuymbrouck précisa que si les services énumérés ci-dessus peuvent être rendus aux adhérents, c'est grâce à la générosité des membres bienfaiteurs de l'Amicale qu'il remercie tout particulièrement.

Le budget a pu être équilibré grâce aux jeux de 421 ou de cases organisés par la société, aux ventes d'auto-collants et de gadgets et à la subvention municipale pour laquelle l'Amicale remercie très sincèrement les élus municipaux.

L'association remercie également MM. Rasseneur et Maquet qui lui permettent fort obligeamment de tenir ses permanences, ses réunions de commission et

ses jeux de 421 et de cases dans leurs cafés respectifs.

Il remercia ensuite la société des majorettes et tambours de Croix Saint-Pierre qui en de nombreuses occasions lui apporta son aide et son précieux concours. Il associa l'administration municipale dans ses remerciements pour la mise à la disposition de l'Amicale du foyer Léon-Jouhaux.

M. Gérard Vignoble, conseiller général remercia ensuite l'Amicale de l'avoir invité. Très heureux de se trouver dans une assemblée de médaillés du travail, il constata qu'à Croix aussi bien qu'à Wasquehal, les salles se révèlent trop petites pour accueillir de telles sociétés. Il félicita les membres de la commission pour le travail accompli et les encouragea à poursuivre dans cette voie.

M. Jean Gomanne, représentant M. Louis Seigneur, maire de Croix, félicita la société de ses nombreuses activités et notamment de participer à la semaine d'animation précédant la Pentecôte et le tournoi de football de l'Iris club de Croix. L'Assemblée se termina par le tirage d'une tombola et la remise des colis aux adhérents.

Les festivités de la Pentecôte.

L'Amicale des médaillés du travail a participé très activement aux festivités de la Pentecôte 1982 en développant les actions suivantes :

— opération cadeaux surprise chez plusieurs commerçants de la commune les 22 et 23 mai (remise de bons d'achat ou d'œilllets offerts par l'Amicale) ;

— jeu de haricots au café Maquet le 29 mai ;

— jeu de noisettes au café P.M.U. Saint-Pierre le 30 mai.

Elle remercie très sincèrement les personnes et les commerçants qui ont participé à ces différentes manifestations.

Organisation d'un repas familial.

L'Amicale des médaillés du travail de Croix organise un repas familial le samedi 16 octobre 1982 à midi à l'auberge de la Duquenièrre, 49, rue de la Duquenièrre à Croix.

Le menu prévu est le suivant :

Apéritif (sangria),
Coquille de poisson froid (vin blanc),
Langue de bœuf, salsifis à la crème,
Légumes variés, pommes de terre vapeur (vin rouge),
Fromages,
Gâteau glacé,
Coupe de crémant,
Café et liqueur.

La participation demandée est de 65 F par personne tout compris.

Les inscriptions sont à prendre chez : Mme Marie-Thérèse Decooman, 41, rue Jean-Baptiste-Delescluse à Croix, tél. 73.04.70 ; M. Alain Vanpuymbrouck, les Cascades, 325, rue Verte à Croix, tél. 70.09.06.

Union des vieux de France

SECTION DE CROIX — Fédération du Nord

Siège social : café St-Pierre, 29, place de la Liberté, Croix
Tél. 70.74.42

« Ne croyez surtout pas que l'Union des Vieux de France n'existe plus, mais lors du précédent trimestre il ne nous a pas été possible de préparer notre article pour la date prévue.

Nous vous donnons donc le résumé de nos activités pour les deux trimestres.

Tout d'abord nous nous sommes rendus à la Maison de retraite de Croix pour les traditionnelles fêtes de Pâques le 8 avril 82, des gâteries furent offertes aux aînés de cette Maison ainsi qu'un petit verre de l'amitié. Nous avons également mis un peu de gaieté dans le cœur de ces personnes grâce à notre jeune accordéoniste Josette et quelques pas de danse ont même été faits avec les personnes de la commission.

Les fêtes de Pâques ont donné lieu également à la distribution du colis le 9 avril 82 et notre 421 au profit de la caisse a été une réussite.

Notre premier voyage de l'année a eu lieu le 22 avril au Mont Noir dans une ambiance formidable.

Notre second voyage le 17 juin à Aubigny-au-Bac nous a permis d'apprécier le charme de cet endroit et l'accueil toujours chaleureux que nous recevons chaque fois que nous y allons par les patrons dynamiques du restaurant « Le Titanic ».

Notre premier voyage prévu pour le 23 septembre aura pour cadre Liessies « Val Joli » dans l'Avesnois.

D'autre part nous aurons certainement une grande fête fin septembre qui sera dotée d'une magnifique tombola.

Notre association compte actuellement 650 adhérents et espérons en avoir encore plus l'année prochaine, car, pour 1982, les inscriptions sont terminées.

Union bouliste croisienne

Siège au domicile du Président
Correspondance, 12, rue Perdue, Croix
aux bons soins de l'Office culturel

Concours en doublette le 25-9-82 à partir de 14 h au tabac Le Flandre, rue Jean-Jaurès, Croix.

Concours de pétanque doublette le 9-10-82, café Le Rapide, place de Croix à partir de 14 h.

Concours de pétanque triplette le 16-10-82, salle Avenue des deux Moulins, 14 h, salle de l'Union Bouliste.

La Patriote



La saison 81-82 s'est bien terminée. Pour clôturer la saison gymnique 81-82, les gymnastes de la PATRIOTE, ont eu à cœur de présenter une fête de fin d'année particulièrement réussie. Celle-ci s'est déroulée dans la salle municipale des fêtes de Croix le samedi 15 mai. Un programme admirablement composé a permis à chaque équipe, sous la direction de son moniteur ou de sa monitrice, d'évoquer sous le regard intéressé des très nombreux parents et amis qui se pressaient dans la salle. On put ainsi apprécier l'aisance de ces jeunes gens et jeunes filles aux différents agrès : saut de cheval, poutre, exercices au sol. Les flips et les saltos furent particulièrement appréciés. L'un des points forts de cette démonstration fut l'escalade de la table où plus de cinquante gymnastes se trouvaient juchés tous ensemble. On eut même droit à un numéro humoristique lorsque tous les moniteurs, accoutrés de

manière rétro, amusèrent tous les spectateurs par des sauts acrobatiques mêlant à la fois, les exercices gymniques et la pitrerie, comme en témoigne la photo ci-dessous. Cette journée gymnique se termina par une soirée dansante très animée.



Foyer St-Pierre Croix

Équipe seniors masculins régionale
18 septembre : V.B.C. Auberchicourt - FSP Croix.

2 octobre : F.S.P. Croix - BC Ardres.
9 octobre : AL St-Pol-sur-Mer - F.S.P. Croix.

16 octobre : S.C.C. Arras - F.S.P. Croix.
6 novembre : F.S.P. Croix - F.L. Ecault.
13 novembre : E. Oignies - F.S.P. Croix.
27 novembre : F.S.P. Croix - SM Tourcoing.

4 décembre : FSP Croix - BC Steenwerck.
11 décembre : FSP Croix - AL St-Martin-Boulogne.

18 décembre : ASJ Marcq - F.S.P. Croix.
8 janvier : F.S.P. Croix - USC St-Léonard, Boulogne.

15 janvier : F.S.P. Croix - VBC Auberchicourt.

22 janvier : BC Ardres - F.S.P. Croix.
29 janvier : F.S.P. Croix - AL St-Pol-sur-Mer.

Toutes les rencontres à 20 h 30.

Équipe seniors féminines

départementale

26 septembre : USG St-Pol-sur-Mer - F.S.P. Croix.

10 octobre : F.S.P. Croix - ASJ Marcq.
17 octobre : F.S.P. Croix - US Roncq.
7 novembre : SRS Armentières - F.S.P. Croix.

14 novembre : F.S.P. Croix - SM Petite-Synthe.

21 novembre : F.S.P. Croix - AS Loon-Plage.

5 décembre : SO Armentières - F.S.P. Croix.

12 décembre : F.S.P. Croix - ASL Annappes.

19 décembre : JLSA Teteghem - F.S.P. Croix.

9 janvier : F.S.P. Croix - USC St-Pol-sur-Mer.

16 janvier : ASJ Marcq - F.S.P. Croix.
30 janvier : US Roncq - F.S.P. Croix.

Toutes les rencontres à 10 h 30.

IHES Croix

Équipe seniors masculins
départementale

18 septembre : L. Seclin - IHFS Croix.
2 octobre : IHFS Croix - Flers OSB.

9 octobre : SR Lille - IHFS Croix.

16 octobre : IHFS Croix - LL Comines.

6 novembre : IHFS Croix - BC Montigny-Voltaire.

13 novembre : IHFS Croix - ASB Cuincy.
20 novembre : CACS Aniche - IHFS Croix.

27 novembre : USM Beuvrages - IHFS Croix.

4 décembre : IHFS Croix - CMO St-Saulve.

11 décembre : Co Douchy - IHFS Croix.
18 décembre : IHFS Croix - L. Seclin.

8 janvier : IHFS Croix - L. Seclin.
15 janvier : IHFS Croix - SR Lille.

22 janvier : L.L. Comines - IHFS Croix.
Rencontres à 20 h 30 sauf 18 h 45.

Octobre 1982, salle R.-Rolland.

Samedi 16 octobre

15 h 30 : FSP Croix poussins - O. Croix.
16 h 30 : FSP Croix minimes M - ABC Mouvaux.

17 h 30 : IHF Croix minimes M - L. Seclin.

19 h : IHF Croix cadets - SR Lille Délivrance.

20 h 30 : IHF Croix seniors - LL Comines.

Dimanche 17 octobre

9 h : FSP Croix cadets - US Pérenchies.
10 h 30 : FSP Croix seniors fém. - US Roncq.

Samedi 23 octobre

Coupe Vercaemer : poussins, benjamins, minimes, masculins et féminines.

Novembre 1982, salle R.-Rolland.

Samedi 6 novembre

16 h 30 : FSP Croix benjamins - US Tourcoing.

17 h 30 : FSP Croix min. féminines - US Bondues.

18 h 45 : IHF Croix seniors - BC Montigny.

20 h 30 : FSP Croix seniors - FC Ecault.

Dimanche 7 novembre

9 h : FSP Croix seniors 2 - BCJMP Roubaix.

10 h 30 : FSP Croix juniors - SO Armentières.

Samedi 13 novembre

15 h 30 : IHF Croix minimes - AS Ronchin.

16 h 30 : FSP Croix minimes - CS Wasquehal.

17 h 30 : FSP Croix cadettes - US Tourcoing.

19 h : FSP Croix juniors - BECM Lomme.
20 h 30 : IHF Croix seniors - ABC Cuincy.

Dimanche 14 novembre

9 h : FSP Croix cadets - JA Estaires.
10 h 30 : FSP Croix seniors fém. - SM Petite-Synthe.

Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre du Nord et combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc

Section de Croix, « arrondissement de Roubaix » A.C.P.G.-C.A.T.M.

La section, en cette période de vacances eut à son actif qu'une journée excursion, qui nous vit participer le 14 juillet à la fête du Poisson à Boulogne. Journée bien remplie dont chacun conservera un agréable souvenir.

À présent, nous tenons à préciser que nos permanences sont reprises tous les deuxième et quatrième jeudi de chaque mois, de 16 h 30 à 18 h à l'Office culturel, 68, rue Jules-Guesde. Que chacun soit assuré d'y trouver là le meilleur accueil et de pouvoir obtenir tous les renseignements nous concernant, nouvelles adhésions A.C.P.G. et C.A.T.M. seront les bienvenues, demandes de carte d'Ancien combattant aux ayants droit, établissement des dossiers pour la retraite A.C. à 65 ans, Mutuelle décés etc.

La date de notre prochaine Assemblée générale a été arrêtée au samedi 23 octobre et se tiendra cette année au Foyer, 42, rue de Colmar à 15 h. Une convocation personnelle vous sera d'ailleurs envoyée.

Nous espérons vous y voir très nombreux, nous apportant par votre présence la traduction de l'intérêt que vous portez à votre association.

Dimanche 21 novembre

10 h 30 : FSP Croix seniors fém. - AS Loon-Plage.

Coupe 15 h : FSP Croix seniors 1 - Varennes-sur-Seine.

Samedi 20 novembre

14 h 30 : FSP Croix poussins - US St-André.

15 h 30 : FSP Croix benjamins - BC Steenwerck.

16 h 30 : IHF Croix minimes - FSP Croix.

17 h 30 : FSP Croix minimes fém. - BC Annœullin.

20 h 30 : FSP Croix seniors 2 - LP Templeuve.

Samedi 27 novembre

17 h 30 : FSP Croix minimes fém. - ABB Templemard.

20 h 30 : FSP Croix seniors 1 - SM Tourcoing.

Coupe Vercaemer masculins, poussins, benjamins, minimes.

Dimanche 28 novembre

9 h : FSP Croix juniors - USMC Lomme.
10 h 30 : IHF Croix cadets - BC Steenwerck.

Décembre 1982, salle R.-Rolland.

Samedi 4 décembre

16 h 30 : FSP Croix minimes - US Wavrin.

17 h 30 : FSP Croix minimes fém. - Merville SB.

18 h 45 : IHF Croix seniors - CMO St-Saulve.

20 h 30 : FSP Croix seniors 1 - BC Steenwerck.

Dimanche 5 décembre

9 h : FSP Croix seniors 2 - BC Steenwerck.

10 h 30 : FSP Croix cadets - ABC Mouvaux.

Samedi 11 décembre

16 h 30 : FSP Croix poussins - JF Lambersart.

17 h 30 : FSP Croix benjamins - ALS Willems.

18 h 45 : FSP Croix seniors 2 - JA Estaires.

20 h 30 : FSP Croix seniors 1 - AL St-Martin-Boulogne.

Coupe Vercaemer : minimes féminines.

Samedi 18 décembre

15 h 30 : FSP Croix poussins - SO Armentières.

16 h 30 : FSP Croix benjamins - AUD Tourcoing.

17 h 30 : IHF Croix minimes - US Frelinghien.

L'Association sportive V.-Hugo Tennis de table

Actuellement l'un des tous premiers clubs régionaux, la section de Tennis de table a été créée en 1958 dans une classe de l'école V.-Hugo.

Après avoir évolué pendant quelques années dans l'ancienne salle des fêtes, elle reçut en 1974, de la municipalité une salle spécifique de 12 tables, édiflée au Centre sportif Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

Profitant au maximum de ces énormes moyens matériels mis à sa disposition, la section a enregistré au fil des années une courbe ascendante continue, pour en arriver à l'issue de la saison 1981/82 à la consécration de l'équipe fanion, vainqueur du championnat de Nationale 3 qui accède par la même en Nationale 2 parmi les 24 meilleurs clubs français.

Résultats également probants au niveau des individuels qui ont vu le jeune espoir féminin Catherine Bauwens s'octroyer les titres de Championne du Nord et des Flandres cadettes, ainsi que le talentueux Patrick Lefèvre Champion du Nord Messieurs FFTT et de France junior scolaire. La saison 1982/83 commencera le 26 septembre. Dix équipes dont 2 féminines disputeront les divers championnats régionaux et départementaux.

L'équipe fanion débutera, en Nationale 2, le 3 octobre en recevant la formation d'Onnaing avant d'affronter successivement Herserange, Nancy, Lyon, Charenton, Cannes et Fréjus.

20 h 30 : IHF Croix seniors - C. Seclin.

Dimanche 12 décembre

9 h : IHF cadets - Merville SBB.
10 h 30 : FSP Croix seniors fém. - ASL Annappes.

Dimanche 19 décembre

9 h : FSP Croix cadettes - ALS Willems.
10 h 30 : FSP Croix minimes - AS Ronchin.

Coupe FSCF 3^e tour seniors masculins FSP Croix.

Dimanche 26 décembre

Tournois de Noël, matinée benjamins, après-midi minimes féminines.

Janvier 1983, salle Romain-Rolland

Samedi 8 janvier

17 h 30 : FSP Croix minimes fém. - AG Thumeries.

18 h 45 : FSP Croix seniors 2 - AG Thumeries.

20 h 30 : FSP Croix seniors 1 - USC St-Léonard, Boulogne.

Dimanche 9 janvier

9 h : FSP Croix cadettes - LP Templeuve.
10 h 30 : FSP Croix seniors fém. - St-Pol-sur-Mer.

Samedi 15 janvier

16 h 30 : FSP Croix poussins - SM Tourcoing.

17 h 30 : FSP Croix benjamins - Inter Tourcoing.

18 h 45 : IHF Croix seniors - SR Lille.

20 h 30 : FSP Croix seniors 1 - Auberchicourt.

Dimanche 16 janvier

9 h : FSP Croix juniors - FSC Hellemmes.
10 h 30 : IHF Croix cadets - HEM SBB.

Samedi 22 janvier

16 h 30 : FSP Croix minimes - SO Armentières.

17 h 30 : FSP Croix minimes fém. - SM Tourcoing.

20 h 30 : FSP Croix seniors 2 - Roubaix B.

Dimanche 23 janvier

10 h 30 : FSP Croix cadets - AS Ronchin.

Samedi 29 janvier

16 h 30 : FSP Croix benjamins - ASJ Marcq.

17 h 30 : FSP Croix hommes - ALS Willems.

18 h 45 : FSP Croix seniors 2 - PTT Lille.

20 h 30 : FSP Croix seniors 1 - St-Pol-sur-Mer.

Dimanche 30 janvier

10 h 30 : FSP Croix cadets - Leers OSB.



Olympique croisien



Les ambitions du basket croisien

Avant le début de saison, les dirigeants et dirigeantes de l'Olympique se sont efforcés de bien cerner leurs objectifs : le premier reste la formation dans tous les domaines : formation des jeunes joueurs bien sûr, mais encore formation des entraîneurs regroupés dans une commission technique de travail commun, et enfin formation des futurs cadres grâce à la multiplication des stages pendant les vacances scolaires.

Outre ce rôle de formation que l'Olympique de Croix veut jouer, l'équipe du président Taghon s'est donnée comme second but l'information :

Informations techniques par la liaison avec les instances fédérales, informations sportives d'un public difficile à satisfaire, à travers un petit journal de club, journal qui paraîtra trimestriellement.

Il reste enfin aux dirigeants de l'Olympique à convaincre ses supporters, ses joueurs et ses entraîneurs que si les résultats ne sont pas tout, ils sont pour beaucoup dans l'assise d'un club et dans sa renommée. Pour cela, on comptera une fois de plus sur une équipe d'encadrement solide, compétente et qui n'hésite pas à encadrer bénévolement les 16 équipes que l'Olympique de Croix engagera dans le championnat 82-83.

Tous ces objectifs, l'Olympique croisien se prépare à les réaliser grâce au travail

de tous, sur le terrain et tout autour. Le championnat démarrant très tôt cette année, les entraînements ont repris le lundi 30 août aux heures et lieux indiqués ci-dessous :

— Lundi salle du CES : 18 h à 19 h, minimes garçons I et II. Entraîneurs : Sobanski, Thiebaut, Delebecke. 19 h à 20 h : seniors filles I et II : Sobanski ;

— Mardi salle E.-Zola : 17 h 30 à 18 h 30 : école de basket : Wegner et Gyde. 18 h 30 à 19 h 30 : cadets : Sobanski, Dujardin. 19 h 30 à 21 h 30 : seniors garçons I et II. Juniors : Bouchart, Gillet ;

— Mercredi salle du CES : 14 h à 15 h 30 : benjamins : Wegner, Gyde. 15 h 30 à 16 h 45 : minimes garçons I et II : Wegner et Gyde ;

— Salle E.-Zola : 13 h 30 à 15 h : poussins, poussines : Soene, Potier. 15 h à 16 h 30 : benjamins : Decherf, Potier. 16 h 30 à 18 h : minimes filles, cadettes : Sobanski, Potier. 18 h à 20 h : seniors I, II et III : Sobanski, Potier ;

— Jeudi salle E.-Zola : 17 h 30 à 18 h 30 : benjamins, benjamins : Sobanski. 18 h 30 à 19 h 30 : cadets. 19 h 30 à 21 h : seniors garçons I et II, juniors : Bouchart, Gillet ;

— Vendredi salle E.-Zola : 17 h 30 à 18 h 30 : cadettes, minimes filles : Sobanski. 18 h 30 à 20 h : seniors I, II et III : Sobanski, Potier.

ces stages ? ... Les objectifs seront-ils atteints ?... L'avenir des jeunes nous concerne tous...

Transports en commun :

a) Halte S.N.C.F. « Allumette ». Suite à de nouvelles interventions de la C.S.C.V., consécutives aux suggestions des usagers, nous avons obtenu pour le service d'hiver qui a débuté le 26 septembre, 4 arrêts supplémentaires, à savoir : Vers Tourcoing : 6 h 14 - 9 h 53. Vers Lille : 9 h 36 - 13 h 36.

b) Toujours dans le but de l'amélioration des transports en commun et ainsi que nous l'avons mentionné dans le n° 3 de juin 82 du présent journal, nous pensons qu'il serait intéressant qu'une ligne d'autobus, traversant la ville de part en part, soit créée à Croix, par exemple, du fond du nouveau quartier de la Planchette Épinoy jusqu'à la limite des Trois Villes (Roubaix, Mouvaux, Tourcoing) en passant par la Gare de Croix et la Halte de l'Allumette. Le parcours pourrait être divisé : une ligne sur deux pouvant desservir la Clinique du Parc, la place de Croix, les gare et halte, le foyer-logement rue L.-Seigneur et correspondance avec les lignes existantes : Croix St-Pierre, boulevard Descats.

Nous attendons vos suggestions avant d'entreprendre une action. **Nous l'avons déjà prouvé : ensemble, il est possible d'obtenir l'amélioration de notre cadre de vie.**

Apportez vos suggestions, participez à l'action, adhérez à la C.S.C.V.

Une permanence fonctionne le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 17 à 19 heures, à l'Office culturel municipal, 68, rue Jules-Guesde à Croix.

La maison des aveugles

André Brassart
115 bis, rue du Recueil
59650 Villeneuve-d'Ascq
C.C.P. 4249.79
Tél. 72.41.51

Notre association a pour but de rompre la solitude, des non-voyants.

Pour plus de facilité à réaliser ses buts, l'Association a ouvert une permanence à Roubaix.

Tous les jeudis de 9 h 30 à 17 h 30 de la mi-septembre à fin juin, nombreux sont nos adhérents, qui se retrouvent au Club, 50, rue Dammartin, « Maison de la Paix » à Roubaix.

Ces réunions du jeudi éclairent un peu la vie des non-voyants en leur permettant d'échanger entre eux, de vive voix, du fait qu'ils se retrouvent ensemble réunis, avec leur peine, leur solitude, leurs problèmes plus ou moins identiques, et aussi leurs joies.

Durant ces journées de rencontre, d'amitié, le temps passe rapidement, par des discussions, la lecture des journaux ou publications diverses, par la préparation



des différentes fêtes de l'année, par l'organisation de promenades en car pour une journée, puis les voyages de plusieurs jours. Nous occupons aussi nos journées par des jeux en braille par l'audition de disques.

Chaque jeudi, ce club accueille environ une quinzaine de personnes. En dehors de ces journées d'amitié, les responsables de l'Association sont en contact avec les services administratifs pour aider les aveugles adhérents à constituer un dossier pour des services divers. Puis bien sûr, des visites sont faites dans les hôpitaux et à domicile.

Les Z.E.P.

Septembre 1982

La rentrée des classes concerne 12 678 000 élèves soit 40 000 de moins que l'an dernier. Pour les prendre en charge, 12 000 enseignants de plus.

Moins d'élèves, plus d'enseignants, c'est comme le déclare M. Andrieu, président de la F.C.P.E. « le record historique en ce qui concerne les moyens. » Verrons-nous cette année la fin de l'échec scolaire ? Hélas nous n'y pouvons y croire. Les faits sont là, attristants ; chaque année 150 000 jeunes de 16 à 18 ans sont parachutés sur le marché du travail sans savoir réellement lire et écrire. Les statistiques du ministère de la Défense indiquent que « 14 % des recrues sont pratiquement analphabètes ».

Échec sur toute la ligne des multiples réformes qui ont bouleversé notre système éducatif sans jamais parvenir à lui rendre son efficacité des premiers temps. Qu'advient-il d'une industrie qui rejeterait 14 % de sa production et dont 36 % au moins serait inadaptée à la demande des consommateurs.

Parmi les élèves qui quittent l'école nantis d'un « bagage » combien ne trouveront-ils pas d'emplois correspondant à leur qualification ?

Crise de l'emploi bien sûr. Mais aussi inadaptation de notre enseignement à la réalité économique.

Pourquoi forme-t-on encore dans la région de Dunkerque une majorité de techniciens et d'ouvriers de la sidérurgie quand on connaît la situation dramatique de ce secteur d'activité ?

Pourquoi dans notre secteur du versant nord-est, tant de formations courtes offertes aux filles les préparent — elles à être employées dans une industrie textile en pleine crise ?

Conséquences de ces aberrations : la délinquance bien sûr, la déqualification dans le meilleur des cas ou pire la queue devant les bureaux de l'A.N.P.E.

Et combien d'autres gâchis encore ?

Des enseignants, des parents, des éducateurs, des juges etc. qui travaillent tous dans le même but, dont les actions sont complémentaires et qui ne se concertent pas. Que d'énergie perdue sans doute ! Que d'équipements sous-utilisés aussi !

Que pense-t-on d'un collège dont les installations sont inutilisées à partir de 16 h et d'une maison pour tous qui ne sert à rien avant la même heure ? Leurs moyens ne devraient-ils pas être réunis ?

Pourquoi la bibliothèque du collège par exemple, ne deviendrait-elle pas la bibliothèque d'un quartier qui n'en a pas ?

Toutes ces questions et bien d'autres encore peuvent trouver une réponse dans notre projet de Z.E.P. (3 établissements scolaires de Croix ont été déclarés Z.E.P. en juin 82).

Z.E.P. (Zone d'Éducation Prioritaire), doit avoir un rôle à 3 niveaux complémentaires.

Elle est le reflet d'une action interministérielle. Son moteur est l'Éducation nationale, mais les enseignants doivent y conserver leur spécificité.

Les clés du changement sont : Concertation — Ouverture — Circulation de l'information entre tous les partenaires sociaux sans exception, sans idées préconçues.

L'heure est arrivée où il s'agit de changer moins les structures que les mentalités.

Nous proposons :

1) Au niveau de Croix, dans ce que nous pourrions appeler le « bassin d'emploi de Croix » la réunion dans une assemblée générale de Z.E.P. de tous les partenaires sociaux pour rechercher un meilleur emploi des moyens existants, la coordination des demandes des employeurs et des formations initiales et continues dispensées par l'Éducation nationale au niveau du primaire, du secondaire, des L.E.P. ; du G.E.P.E.N. ; etc.

2) Emanant de cette assemblée, un conseil de Z.E.P. serait chargé de faire circuler l'information, de mettre en rapport les partenaires de la Z.E.P., de veiller à l'application de la politique définie par l'assemblée.

3) Au niveau de l'enseignement ; l'établissement d'un projet pédagogique cohérent, en rapport avec les réalités dont l'assemblée est le révélateur.

Ceci suppose bien sûr la collaboration de tous les enseignants de la zone, d'une ouverture de l'école, un partage des moyens, une unification des méthodes d'évaluation et, pourquoi pas ? la création d'une bibliothèque pédagogique de zone, un groupe de réflexion pédagogique, des stages...

4) Au niveau de chaque établissement (c'est déjà une réalité) l'établissement d'un projet pédagogique en rapport avec le projet éducatif de zone.

La prise de conscience que si changement il y a, il doit être maintenant d'ordre qualitatif plus que quantitatif.

Nous espérons pouvoir dans un prochain article vous annoncer la mise sur pied de ce projet, l'existence des instances que nous souhaitons voir naître, et qui sait ? Peut-être des premiers résultats.

V. Koperski, coordinateur de la Z.E.P. de Croix.
(enseignant à Boris Vian)

C.S.C.V.

En cette période de rentrée, la Confédération Syndicale du Cadre de Vie (C.S.C.V.) rappelle qu'elle est à l'écoute des problèmes des usagers quant à leur cadre de vie : rentrée scolaire, blocage des prix, transports en commun, insertion des jeunes de 16/18 ans dans le monde du travail, Sécurité sociale, etc.

Rentrée scolaire :

A l'heure où nous écrivons cet article, le problème primordial est celui de la rentrée scolaire. Les difficultés ne manquent pas : coût des fournitures, jeunes espérant trouver un emploi mais actuellement en chômage et hors du cycle scolaire, orientation ne répondant pas au désir exprimé...

Depuis le 10 mai 1981, l'Éducation nationale et l'avenir des jeunes figurent parmi les préoccupations prioritaires du gouvernement, celui-ci veut donner un maximum de chances aux plus défavorisés par la création de Z.E.P. (Zone d'Éducation Prioritaire) pour ceux qui sont en école, de stages d'insertion pour les jeunes chômeurs de 16/18 ans.

Sur Croix, ces projets gouvernementaux ont reçu un accueil favorable puisque la Z.E.P. se met en place et qu'en ce qui concerne la création des stages d'insertion, plusieurs réunions ont eu lieu, à l'initiative de la municipalité, avec la participation de diverses organisations, dont la C.S.C.V. Ces stages peuvent être une réelle chance pour les 16/18 ans, car ils ont pour but de leur donner à la fois une formation professionnelle reconnue débouchant sur un emploi et la possibilité de prendre leur place dans la vie. Mais combien de jeunes pourront participer à

Le C.R.I. actif à Croix

Le C.R.I. de Croix a développé ces derniers mois de nombreuses activités sur la commune :

1° Concours de dessins :

Ce concours organisé dans plusieurs écoles de la ville et clôturé par l'exposition des dessins à la salle des fêtes du 21 au 24 avril a donné les résultats suivants :

- écoles maternelles : Nadaud ;
- écoles primaires : Jean-Lebas CE1-CE2 ;
- C.E.S. : 6° La Bruyère ;

Le C.R.I. remercie à cette occasion les chefs d'établissement, les enseignants et les élèves ayant participé au concours, la Caisse d'Épargne de Roubaix et les Trois-Suisses pour les nombreux lots qui ont récompensé les gagnants, et la Municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et son appui logistique.

Les classes gagnantes du C.E.S. et de l'école Jean-Lebas ont effectué le 17 mai un voyage à Saint-Amand (visite de la forêt et du parc naturel) organisé par le C.R.I.

2° Démonstrations de fabrication de papier dans les écoles :

Plusieurs démonstrations ont été à ce jour effectuées dans les écoles de Croix. Cette action sera poursuivie dans l'année 1982-1983. Les chefs d'établissement ou enseignants intéressés par une telle manifestation dans leur école peuvent prendre contact avec les responsables de l'association désignés en fin d'article.

3° Braderie de la rue de l'Amiral-Courbet :

Le C.R.I. a tenu un stand à la braderie du 6 septembre.

Ce stand proposait des démonstrations de fabrication de papier, des informations sur la récupération du verre et du papier et sur les activités du C.R.I. local, l'achat de divers articles en papier recyclé (enveloppes, blocs sténo, blocs téléphone, papier à lettre, etc.), ainsi qu'un concours dont les réponses sont énumérées ci-dessous :

1) Que signifie le sigle C.R.I. ?

Comité de Recyclage des Matières valorisables par l'innovation.

2) Où se trouve le siège social du C.R.I. ?

Café Saint-Pierre, 29, place de la Liberté, Croix.

3) A quelle date le ramassage du verre a-t-il commencé à Croix ?

1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981.

4) Quelle est, dans la métropole, la ville qui a lancé la récupération ? Croix ?

Hem - Roubaix - Villeneuve-d'Ascq - Wattrelos.

5) Combien y a-t-il de bennes « verre » à Croix ?

.....

8) Citez quatre emplacements de bennes « papier » à Croix ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9) Quelle quantité de verre a-t-on ramassé à Croix en 1981 ?

100 - 125 - 132 - 150 - 208.

10) Combien de réponses seront-elles déposées ?

27

Bennes verre :

- Rue Léon-Stein ;
- Rue R.-Rolland.
- Place Saint-Pierre.
- Proxiper.
- Rue Jean-Jaurès (près mairie).
- Rue Balzac-Place Charcot.
- Rue de la Gare.
- Rue Verte.
- Résidence du Parc.
- Salle des fêtes.
- Crèches.
- Rue de la Livrite.

Bennes Papier :

- Rue L.-Stein.
- Rue R.-Rolland.
- Place Saint-Pierre.
- Proxiper.
- Rue de la Gare.
- Rue Verte.
- Résidence du Parc.
- Salle des Fêtes.

Le gagnant qui sera contacté ultérieurement recevra 20 F de fournitures en papier recyclé.

Le C.R.I. remercie les personnes ayant rendu visite à ce stand et notamment celles ayant participé au concours.

4° Propreté autour des bennes :

Le bureau du C.R.I. tient particulièrement à insister sur le rôle de ses membres qui sont tous des bénévoles. Ceux-ci sont en effet chargés de gérer la société et de veiller à sa bonne marche dans le cadre du but social défini par ses statuts.

Ils appellent les utilisateurs des bennes et l'ensemble de la population à respecter la propreté de celles-ci, l'installation d'une benne à un endroit donné ne justifiant pas la création à cet endroit d'un dépôt clandestin d'ordures ou d'encombrants. De tels agissements constituent des infractions punissables.

5° Permanences du C.R.I. :

Le C.R.I. de Croix tient à rappeler qu'il tient une permanence le troisième jeudi de chaque mois au siège Café Saint-Pierre, 29, place de la Liberté à Croix, de 18 h 30 à 19 h 30 permettant à toute personne intéressée d'obtenir des renseignements et informations.

Ces renseignements peuvent également être obtenus en contactant les responsables suivants :

— M. Edward Bajdas, président, 64, rue Anatole-France à Croix. Tél. 73.60.54.

— Mme Françoise Vanpuymbrouck, secrétaire, « Les Cascades », 325, rue Verte à Croix. Tél. 70.09.06.

— M. Denis Henri, vice-président, 123, rue E.-Herriot. Tél. 70.81.85.

Association Sportive Victor-Hugo Section Tennis

PALMARÈS SECTION TENNIS, SAISON 1981-1982.

Championnat d'hiver

SENIORS : 4 équipes engagées, 2 masculines, 2 féminines.

Équip. 1° masculine jouait en 2° division Flandres : se maintient.

Équip. 2 masculine jouait 1° division régionale : accède à la 4° division Flandres.

Les 2 équipes féminines, l'une jouant en 4° division Flandres, l'autre en 1° division régionale terminent dans le milieu du tableau de leur poule respective.

JEUNES : très grandes satisfactions de la part de nos deux équipes cadettes qui terminent 1^{re} à de leurs poules respectives. Le titre de Champion du secteur se jouant entre ces deux équipes. Combat fratricide où l'équipe Cadet 1 l'emporta sur l'équipe Cadet 2. Cette équipe 1 continuant sur sa lancée, élimina en Championnat des Flandres, 1° Maubeuge, 2° NTC Lambersart et Douai en finale, empochant le titre de Champion des Flandres par équipe. En Championnat de France, ils furent à leur tour battus par Rueil-Malmaison.

Les joueurs, Sophie Honoré, Denis Lemaire, Jean-Philippe Péné.

BRAVO A NOS JEUNES

Équipe Minime termine 3° de sa zone.

Équipe Benjamin 1 termine 2° de la zone.

Équipe Benjamin 2 termine 4° de la zone.

Championnat d'été

Seniors Masculines

Équipe 1° : accède à la 1^{re} Division Flandres.

Équipe 2° : Championne de Division 1^{re} régionale accède à la 4° Division Flandres.

Équipe 3° : termine 2° de la 2° régionale.

Équipe 4° : milieu du tableau.

Seniors Féminines

L'équipe 1^{re} évoluant en troisième Division Flandres termine 5° de sa poule.

L'équipe 2 évoluant en première Division régionale termine 5° de sa poule.

Jeunes

Cadets : 2° de la zone.

Minimes : 3° de la zone.

Benjamins : 2° de la zone.

En championnat des Flandres individuels non classés : 4 joueurs dans les finales ; un vainqueur France Dambrinne en cadette non classée.

L'A.S.V.H. c'est aussi l'organisatrice de très grandes manifestations internationales.

Dès sa création en 1971, la section a popularisé le tennis, sport de compétition.

Notre salle des sports a vibré en voyant s'évoluer l'Équipe de France avec à l'époque : Jauffret, Proisy, Dominguez, Barthès. Un certain France-Belgique eut un énorme succès. Pour la première fois, de grands champions de tennis étaient dans la Ligue.

La Fédération Française de Tennis, compte tenu de la réussite de ses différents galas, et de son désir de décentraliser le tennis, a confié à ce petit club croisien, l'organisation d'un grand Tournoi du Grand Prix A.T.P. : circuit professionnel, l'Open Crocodile dans sa phase des qualifications. Pour la première fois en France, un tableau de qualifications se joue dans une autre ville que le tableau final.

Cet honneur nous le devons au dynamisme de tous et à la municipalité croisienne, toujours attentive aux choses qui intéressent le sport.

Cette année, du 19 au 24 octobre, la Salle des Sports du boulevard Émile-Zola verra se dérouler pour la huitième fois l'Open Crocodile qui attire chaque année de plus en plus de mordus du tennis.

Les futurs grands champions de demain passent désormais par Croix. Les Noah, Leconte, Moreton, Portes, Tulasne, Potier, Courteau, Forget pour ne citer que les joueurs français firent preuve de leur talent à Croix.

Tous les dirigeants qui ne ménagent ni leur peine, ni leur temps espèrent comme d'habitude que le succès remporté par l'Open sera pour eux le meilleur des remerciements.

RÉPONSE A LA DEVINETTE DE LA PREMIÈRE PAGE

Il s'agit évidemment du port de la ceinture de sécurité.

« Même pour cent mètres, il faut la mettre » est le slogan de la campagne d'information destinée à augmenter le port de la ceinture de sécurité en agglomération et hors agglomération. Chacun doit être persuadé que :

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EST LA MEILLEURE PROTECTION EN CAS DE CHOC

Il faut savoir qu'à 35 km/h on parcourt à peu près 10 m secondes.

Dans l'hypothèse où une voiture s'écraserait sur un obstacle rigide, la force de retenue est égale à un poids de 0,3 tonne, le risque de passer à travers du pare-brise est très élevé et peut-être mortel.

Le port de la ceinture de sécurité, dans ce cas, évite pratiquement totalement ce risque.

Lors d'un choc, d'un dérapage ou d'une manœuvre brutale, le conducteur maintenu par sa ceinture de sécurité conserve la maîtrise de son véhicule et peut éviter l'accident ou en limiter les conséquences.

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EST EFFICACE SUR TOUT TRAJET

C'est prouvé par les statistiques, sur route, le risque d'accident au kilomètre parcouru est 5 fois plus grand que sur autoroute, c'est pourquoi il ne faut

pas hésiter à utiliser la ceinture de sécurité.

Souvenez-vous : « un petit clic vaut mieux qu'un grand choc ».

L'USAGE DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ DOIT DEVENIR UN RÉFLEXE

— Son port permet d'éviter les traumatismes faciaux et les blessures au visage ;

— En cas de choc suivi de l'incendie du véhicule, maintenu par la ceinture de sécurité vous restez conscient et vous pouvez quitter le véhicule avant qu'il ne s'enflamme complètement ;

— La ceinture de sécurité supprime l'éjection qui tue. C'est tellement vrai qu'aucun cascadeur n'acceptera d'être éjecté, c'est beaucoup trop dangereux ;

— En cas d'accident, l'usage de la ceinture de sécurité par les passagers arrière leur évite d'être transformés en projectiles et de venir blesser les occupants des places avant ;

— L'Académie de médecine recommande l'usage de la ceinture de sécurité et a conclu qu'il n'y avait pratiquement aucune contre-indication même pour les femmes enceintes.

Alors, êtes-vous convaincu ? vous allez la boucler ?...

Si, par l'insertion de cette rubrique, nous avons pu vous faire prendre conscience d'utiliser la ceinture de sécurité, et par là même vous éviter, éventuellement, de graves blessures, notre but sera atteint. C'était un message de la police municipale.

Recette de cuisine...

Recette Danielle

POULET A LA BIÈRE (Belgique).

Pour 6 personnes :

- 1 beau poulet fermier ;
- 25 cl de bière ;
- 50 g de raisins de Smyrne ;
- 1 œuf, à soupe de sucre en poudre ;
- 25 g de beurre ;
- 1 feuille de laurier, 3 gros oignons ;
- 6 fines tranches de poitrine fumée ;
- 2 cuil. à soupe d'huile ;
- sel et poivre ;
- préparation : 15 mn, 1 h à l'avance ;
- cuisson : 40 mn.

Faites tremper 1 h les raisins dans la bière, ajoutez le sucre. Égouttez-les, réservez la bière. Découpez le poulet en morceaux. Posez-les dans un plat en terre allant au four. Arrosez-les avec la bière et l'huile. Ajoutez le laurier. Intercalez entre

les morceaux de poulet, les tranches de poitrine roulées et les oignons épluchés en quartiers. Parsemez les raisins sur le dessus. Salez et poivrez. Répartissez le beurre en parcelles dessus. Mettez au four chaud 250° (7 au thermostat). Retournez plusieurs fois les morceaux de poulet en cours de cuisson. Faites cuire environ 40 mn, jusqu'à ce que la sauce devienne sirupeuse.

Conseil : si la sauce est trop longue en fin de cuisson, versez-la dans une casserole, rectifiez l'assaisonnement si nécessaire et faites réduire à bon feu.

Pour accompagner ce plat : riz, pommes de terre, etc.

Le Vin : Bordeaux rouge, Rocher de la Cave.

Avis de recherche : toutes recettes locales seront les bienvenues et publiées avec le nom du lecteur.